

Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance

Assemblée Générale Ordinaire des Délégués



Juin 2019

Assemblée des délégués

Ordre du jour – 20 juin 2019



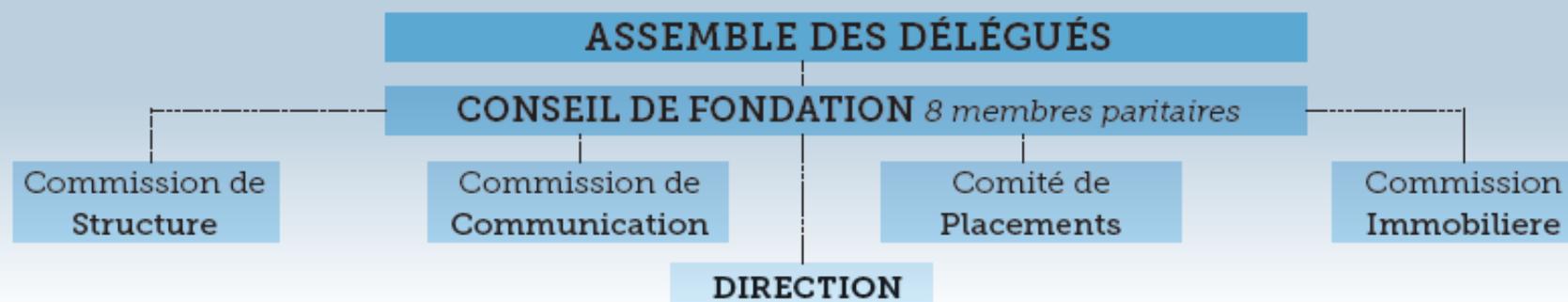
- | | |
|---|-------------------|
| 1) Introduction. | Président Conseil |
| 2) PV AG. | Président Conseil |
| 3) Présentation comptes, rapport de gestion. | Direction + BfB |
| 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé. | BfB + GiTeC |
| 5) Point de situation et actions. | Direction |
| 6) Divers et propositions individuelles. | Président Conseil |

Introduction et mots de bienvenue

Rappel : organisation de la FISP



ORGANES DE LA FONDATION



MANDATAIRES EXTERNES



Conseils, analyses et mandats externes ponctuels

La FISP, comme acteur d'un 2^{ème} pilier de référence, s'engage dans sa mission en respectant un partenariat social responsable et impliqué : avec un modèle dont elle fait évoluer en permanence les capacités, elle met tout en œuvre pour renforcer les bases d'une prévoyance de qualité pour les assurés et adhérents.

Conseil de fondation

Président

M. Yves VINCKE
Délégué «assurés»
Physiothérapeute EHNV

Vice-Président

M. François JACOT-DESCOMBES
Délégué «employeurs»
Directeur général - EHC

Membres

Délégués «employeurs»
M. François HAENNI - Directeur général LBG SA
M. Emmanuel MASSON - Directeur RH Hôpital Riviera-Chablais
M. Christophe VACHEY - Directeur général adjoint - GHOL

Délégués «assurés»
M. Olivier OGUEY - Infirmier-anesthésiste HRC
Mme Carine COLLOMB - Assistante DRH - HIB
Mme Fabienne SAVOY - Cheffe de projet - EHC

Direction

M. Jean-Paul GUYON

Mandataires

La Fondation fait appel à des partenaires professionnels, sélectionnés parmi les références de leur champ de compétences, dont le mandat est réévalué régulièrement.

Rôle de l'assemblée des délégués

Rappels réglementaires



Articles 6.2 des statuts et 44 du règlement

L'Assemblée des Délégués :

- élit les membres du Conseil de fondation;
- prend connaissance des rapports annuels de la Fondation;
- prend connaissance des présents statuts et du règlement ainsi que de leurs modifications ultérieures;
 - **Rappel (cf.site web + communications) :
Règlements 2018-2019.**
- veille à l'information adéquate des assurés sur leurs droits et obligations découlant du règlement ;
- peut soumettre au Conseil de fondation des propositions statutaires ou réglementaires.

Comptes

Rapport de gestion



- Document envoyé aux délégués.
- Sera inséré dans le « rapport annuel FISP » au cours de l'été, consultable sur www.fisp.ch.
- Rappel : évolutions du règlement de Prévoyance 2018-19.



FONDATION INTERPROFESSIONNELLE
SANITAIRE DE PREVOYANCE

Rapport **annuel** 2018

Aux délégués de la FISP

Mesdames, Messieurs,

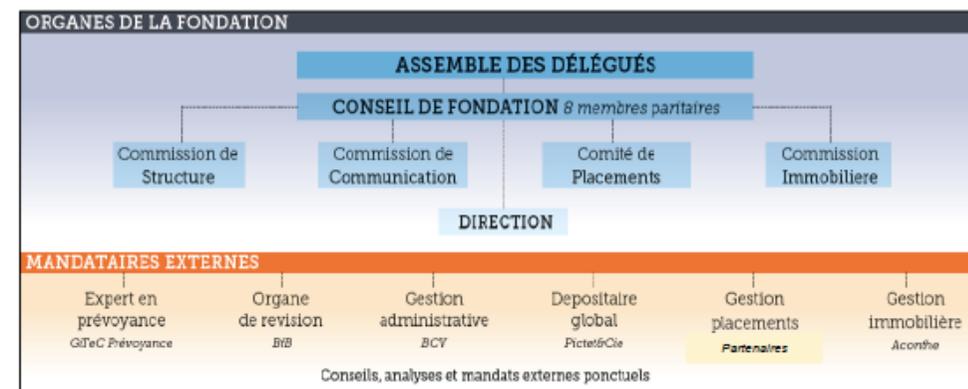
Comme annoncé dans notre courrier de mai 2019, et après l'approbation des comptes par le Conseil de fondation du 13 juin, vous trouverez ci-après les informations usuelles, relatives à l'exercice 2018 :

- **Rapport sur les placements.**
- **Rapport de gestion.**

Ces données vous sont transmises à titre de pré information en vue de l'Assemblée du 20 juin, et seront intégrées dans le **Rapport Annuel 2018** disponible dans l'été sous www.fisp.ch.

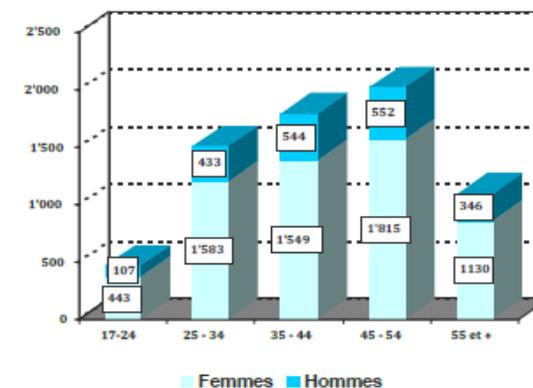
Sincères salutations.

La FISP en un coup d'œil – 31.12.2018.



Répartition par âge - Actifs au 31.12.2018

Degré de couverture	101,1%
Assurés actifs	8'502
Bénéficiaires de rentes	2'145
Fortune	CHF 1,5 Miards



Comptes

Rapport sur les placements

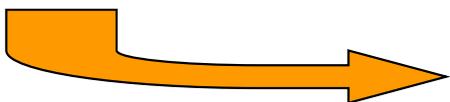


Extraits : « Avoir un cap... et se préparer aux turbulences ».

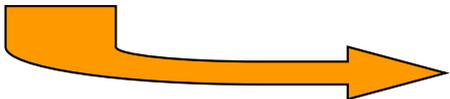
- **Exercice 2017-18: vents fluctuants «préservation du cap-ital»:**
Rendement «10,6% & -6,3%» : asymétrie positive.
- Préparation des rendements futurs : fin de la baisse des taux.
- **Performance conforme - Sans handicap de diversification :**
Modèle aux techniques de création de valeur complémentaires.
Résister aux chocs devises, actions, obligations, **actuels et à venir.**



- **Maîtriser les coûts d'opportunité,
Accéder aux meilleures pratiques.**



- **Maintenir vigilance et efficacité sur
les enjeux majeurs, Réduire les frais.**



- Analyse protection des gains intermédiaires, suivi des risques obligataires, sélection produits,...
- Objectifs de prévoyance, asymétrie de bénéfice pour les assurés.

- Document envoyé aux délégués.
- Inséré dans le rapport annuel FISP dans l'été, consultable sur fisp.ch.

Assemblée des délégués

Ordre du jour



- | | |
|---|-------------------|
| 1) Introduction. | Président Conseil |
| 2) PV AG. | Président Conseil |
| 3) Présentation comptes, rapport de gestion. | Direction + BfB |
| 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé. | BfB + GiTeC |
| 5) Point de situation et actions. | Direction |
| 6) Divers et propositions individuelles. | Président Conseil |

Commissions et direction FISP

Point de situation et actions

Présentation à l'assemblée des délégués



juin 2019

Commissions et direction FISP

Illustrer les résultats obtenus pour les assurés.

Expliciter les moyens mis en œuvre.

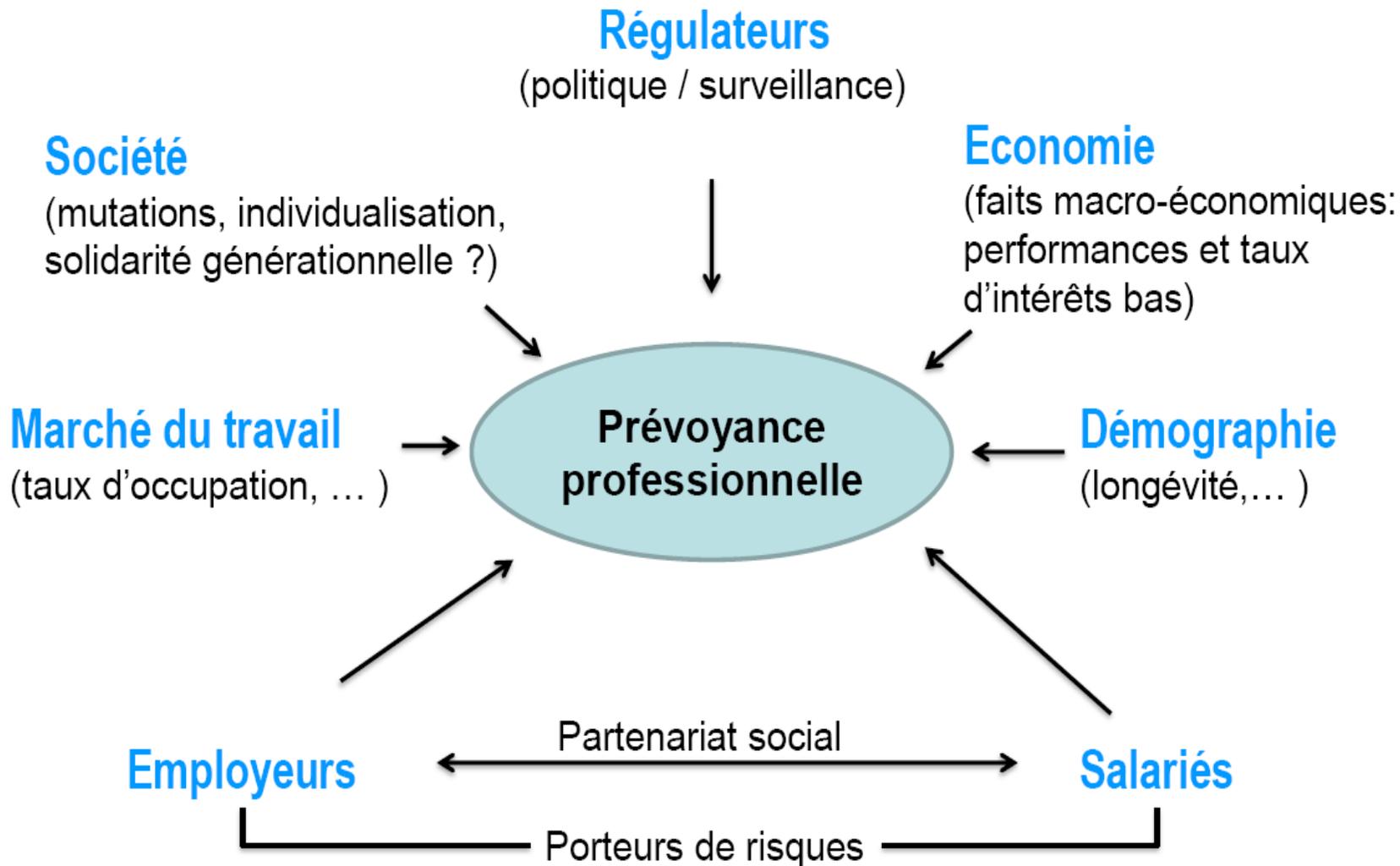
- **Comme en 2015-17**, la revue exhaustive des travaux des commissions est remplacée par des informations et éclairages spécifiques.
- **Travaux 2017-19 : comment mieux « Prendre Soin ».**
 - Illustration 1 : Les valeurs de référence, marqueurs identitaires forts.
 - Illustration 2 : Gestion de la relève, proposition aux délégués FISP (suite).
 - Illustration 3 : Besoins des adhérents, nouvelle offre de services administratifs.
- **Préambule :**
 - Synthèse « enjeux et caractéristiques du 2^{ème} pilier »
 - Eclairages plan d'actions FISP et résultats.



juin 2019

2ème Pilier

Contexte : **pressions.**



Contexte 2017 – Passage de Gué pour la Prévoyance

Quand la Chance existe, elle ne sourit qu'aux esprits préparés.



Mandature 2017-2021 - Introduction au passage de gué

Préambule :

- Au début du XXIème siècle, les défis de la démographie et de la finance imposent aux acteurs du 2^{ème} pilier d'adapter leurs modèles pour continuer à assumer leur mission. Diverses réponses sont envisageables, dépendamment des modèles adoptés et buts visés.
- Le Conseil de Fondation de la FISP a choisi de toujours gérer avec vigilance les enjeux financiers et de gouvernance, notamment dans le cadre des travaux d'évaluation du Benchmark Stratégique et de l'ALM qu'il mène chaque année, et qui nourrissent les actions et décisions prises en matière de gestion financière tactique.
- Fin 2016, de manière cohérente avec le renforcement des moyens mis à sa disposition pour suivre et évaluer les risques gérés, il a en outre complété cette veille, par un objectif spécifique : recenser, évaluer et définir, sur 2017 et 2018, les mesures envisageables concrètement en cas de nécessité d'application d'un plan alternatif à la stratégie actuelle.
- Dans le cadre de ce projet, dont la nature permet de traiter aussi des problématiques extra-financières, le Conseil a souhaité améliorer la maturité de la FISP en matière d'attractivité réelle et perçue, de manière à renforcer son statut de partenaire 2^{ème} pilier de référence.

Dynamiques du 2ème pilier

En guise de conclusion...



 ...*Pour les acteurs d'un 2eme pilier responsable :*

- Après 30 ans *d'apprentissage* d'une des plus grandes responsabilités sociales,

Un quadruple défi :

- 1) Mise en œuvre de **gestion du risque professionnelle**.
- 2) Application **responsable** de principes de **gouvernance**.
- 3) Offre de **prestations et services** riche et évolutive.
- 4) Faire face à **une compétition accrue....**

... où la «seule» bonne gestion peut ne pas suffire.

- **L'Enjeu final** : un équilibre, durable et compris par tous.
 - 7 mars 2010 : *leçon* de communication ?
 - Répondre à une demande sociétale.
 -

Réponses FISP : actions menées

Réponses équilibrées / défis de l'environnement



Défis financiers,
réglementaires,...

- Crise(s) exceptionnelle(s).
- Réforme(s) structurelle(s).
- Attentes et convoitises.



Deux type de traitements

- **Se donner les moyens d'améliorer les champs d'action maîtrisables (facteurs contrôlables majoritaires).**
- **Réunir les conditions d'une gestion optimisée sur les domaines liés aux marchés (facteurs non maîtrisables priment).**

Axes d'actions*

- Gouvernance efficacité frais 
- Besoins assurés et adhérents
- Adéquation ALM technique. 
- Gestion financière. 

* détails par ailleurs

- Dans un contexte exigeant, le Conseil de Fondation a réparti les efforts afin de renforcer durablement la capacité de la FISP à assumer une mission de prévoyance de qualité.

Plan d'actions 2011-19 « Attractivité »

Le CF se donne les moyens d'améliorer la FISP...



Modèle FISP

- Mutuel.
- Paritaire.
- Valeurs.
- **100% assurés.**

- Milicien.
- Professionnel.

BUTS

- Protection proches.
- Pouvoir d'achat.

- Réponses et proximité.

OFFRE

- Prestations risque décès et invalidité.

- Prestations épargne et retraite.

- Services :
 - Gestion.
 - IT, Web.
 - Fiscal.

ATTRACTIVITE

Deux outils

Gestion risques (création de valeur)

Etapes	Objectifs / Résultats spécifiques
2006 Dispositif Global	Accès à Benchmarking, Autonomie, Évaluation.
2009 Gestion poche alternative	Suivi spécifique et conditions d'accès améliorées.
2010 Market Risk Overlay	Gestion risque tactique pour limiter les pertes.
2010-12 Niveau fonctionnement (en cours)	CF, analyses par ailleurs.

Buts de prévoyance :
Protection de pouvoir d'achat, Réassurance durable des assurés.

Fonctionnement général

Objectifs de gestion :
Capturer le croissance réelle, Répondre aux besoins de retraite, Protéger des effets conjugués.

Principes de fonctionnement :
Désignation efficace et maîtrisée, Contrôle de risque et performance, Gouvernance et traçabilité.

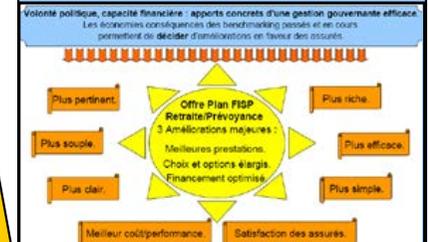
Gestion coûts (efficacité budgétaire)

Les indicateurs de coûts sont améliorés.

- Les taux de frais sont dans les références du marché.
- Le renforcement de la structure administrative améliore l'efficacité budgétaire.
- À côté des indicateurs quantitatifs, la capacité de la FISP à être performante au niveau qualitatif.
- Ces actions et leurs résultats permettent d'optimiser les plus élargissements assurés pour les assurés et les adhérents.

2011-2019

- **Offre plus large et plus performante :**



- «Choix libres»
- «Meilleur coût»

- Prestations risque.
- Prestations retraite.
- Services.

Information Délégués



Réponses aux défis : mesures et résultats

AMÉLIORER LES PRESTATIONS POUR LES ASSURÉS, ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE PRÉVOYANCE :

- Améliorations régulières du Règlement de prévoyance.
- Protection des proches et du pouvoir d'achat : taux d'intérêt versé supérieur à l'inflation et aux minima légaux, amélioration des couvertures décès/invalidité.

FAIRE FRUCTIFIER LES COTISATIONS, PRÉSERVER LES EFFORTS DES COTISANTS EMPLOYÉS/EMPLOYEURS :

- Résultats des placements et gestion des défis du contexte financier.
- Gains des actions de benchmarking et de maîtrise des coûts (appel d'offres).

ADAPTER LA SOLUTION 2^{ÈME} PILIER, POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS SANS SE RÉSIGNER SUR LES OBJECTIFS :

- Nouveau modèle de rente dès 2018 (FISP Info n°13).
- Maintien des capacités du Conseil de Fondation à assumer sa mission de manière responsable : formation, évolution.

Conclusions/perspectives : positionnement

Prévoyance Responsable: relever les défis du 2ème pilier



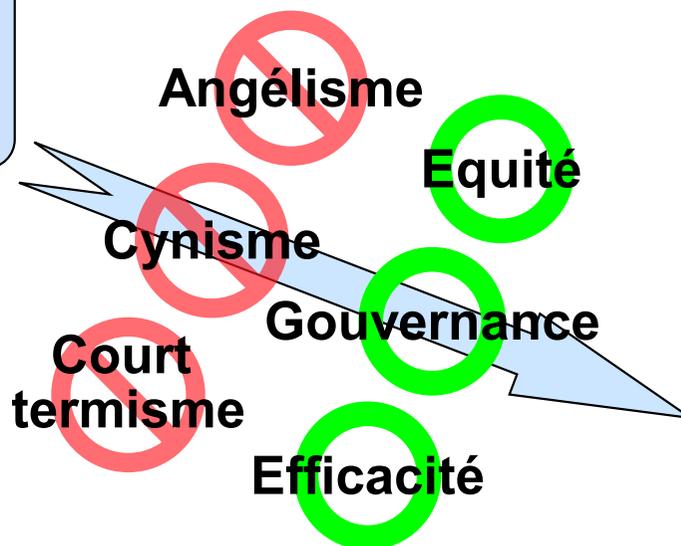
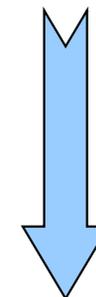
« Solution FISP aux enjeux de prévoyance : réponses techniques et valeurs humaines »

Enjeux 2ème pilier Attentes assurés

- Financier
- Extra-financier
- Divers défis



Les manières de répondre à ces problématiques ne sont ni uniques, ni équivalentes.



FISP
PREVOYANCE
RESPONSABLE

Dans un contexte anxiogène, entretenu ou non, raison et responsabilité offrent les seules solutions viables: sans déni de réalité, mais sans surréaction, ni biais partisan.

Améliorer chaque maillon de la chaîne de création de valeur, pour fortifier durablement un modèle authentiquement dédié au seul intérêt des assurés.

Conseil de fondation Réponses FISP 2018.



« Mission statement »,
La traduction essentielle
de marqueurs identitaires essentiels

Prendre Soins.

**L'ADN
des parties prenantes essentielles
à la FISP**



Formation du Conseil

décembre 2018



Valeurs **explicites** : partenaire 2^e pilier de **référence**.

Apprentissage **outils Macro/Micro** : naviguer à vue, préserver le cap(ital).

Revue **ALM** : mieux appréhender les risques **actions/devises**.

Rendement net optimisé : **monitoring des coûts** de gestion financière.

Contexte « passage de gué » : **alternatives** exploitables et marchés de **crédit**.

ISR : rendre bénéfique aux assurés l'attention portée aux enjeux "**ESG**".



2ème Pilier

Contexte **Pressions**



Régulateurs

(politique / surveillance)

Société

(mutations, individualisation, solidarité générationnelle ?)

Economie

(faits macro-économiques: performances et taux d'intérêts bas)

Marché du travail

(taux d'occupation, ...)

Démographie

(longévité, ...)



Employeurs

Salariés

Partenariat social

Porteurs de risques



« Préoccupations » des Suisses en 2018 :

>> Prévoyance professionnelle à la 1^{ère} place (45%)...

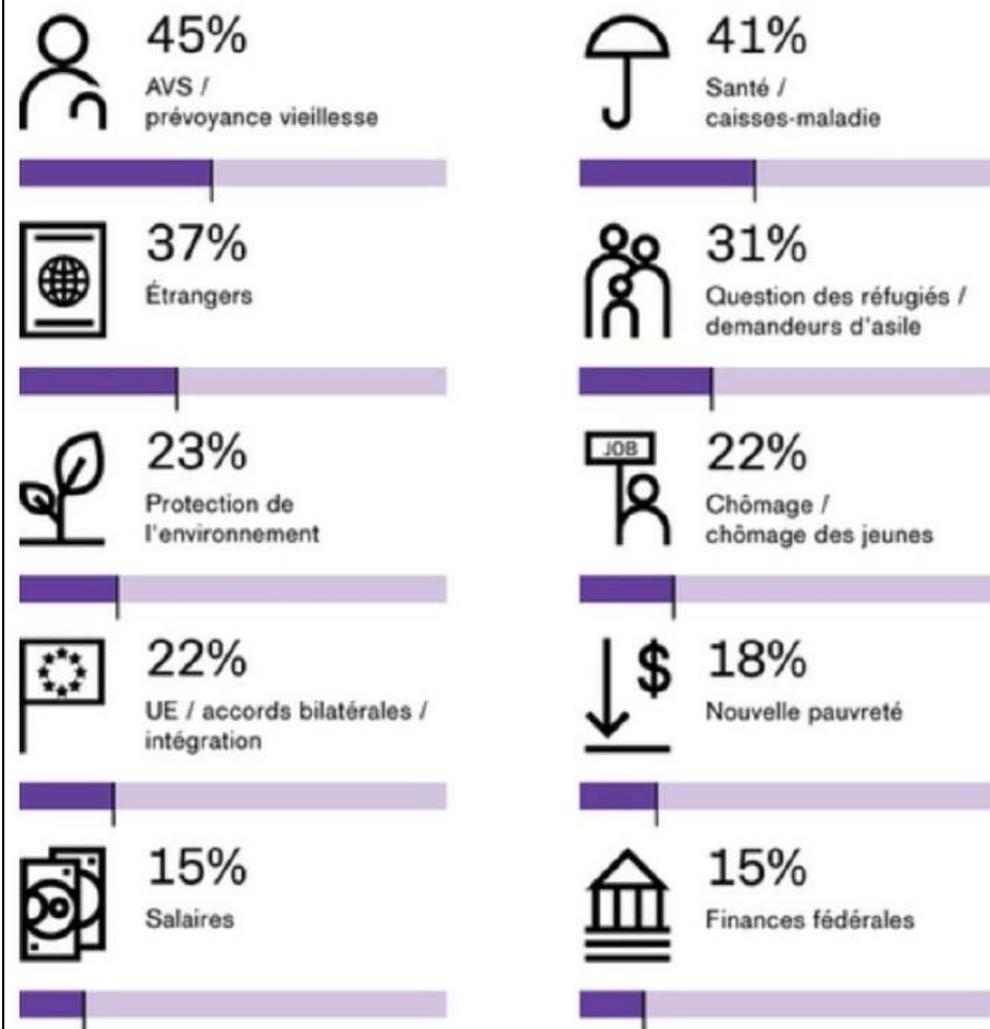


Signe de :

- Vieillessement?
 - Défiance?
- Prise de conscience?
 - Défaillance?
- Soutien pour le Fisp infos...
- Confirmations : pressions...
- Réponse : s'adapter, sans travestir la mission...
- Répondre à **la pression positive**...

Les 10 principales préoccupations des Suisses en 2018

En % des votants



Source: Baromètre des préoccupations du Credit Suisse 2018

(*) Question lors de la conférence
des assurés du 05.11.2015.

Toujours d'actualité lors de la
conférence du 07.11.2017...

Illustration par
un exemple

**!! Prochaine conférence
des assurés : 07.11.2019 !!**

**« Si je
change d'employeur,
pourrai-je rester
assuré à la FISP ? »**

(*)

Challenge ?



Pression positive

« Préoccupations » des Suisses en 2018 :

>> Prévoyance professionnelle à la 1^{ère} place (45%)...



- Pour traiter ce questionnaire : expliciter les réponses et solutions 2^{ème} pilier par quelques indicateur et valeurs de référence.
- Passons en revue par les problématiques et les critiques...

Les valeurs de référence : contraposée...

La recherche d'indicateurs AUTHENTIQUES et PARLANT.



Quelles critiques pour le 2ème pilier ?

(que n'aimez-vous pas ? -> on vise(ra) à faire l'inverse...)

Niveau des prestations insuffisantes :

Taux de conversion pour les rentiers.

Intérêt rémunérant le compte épargne pour les cotisants.

Garanties invalidité/décès.

Redistributions croisées indésirables / solidarités inacceptables :

Les cotisants actifs paient pour les rentiers.

Efficacité économique :

Frais de structure, fonctionnement et mandataires.

3^{ème} cotisant.

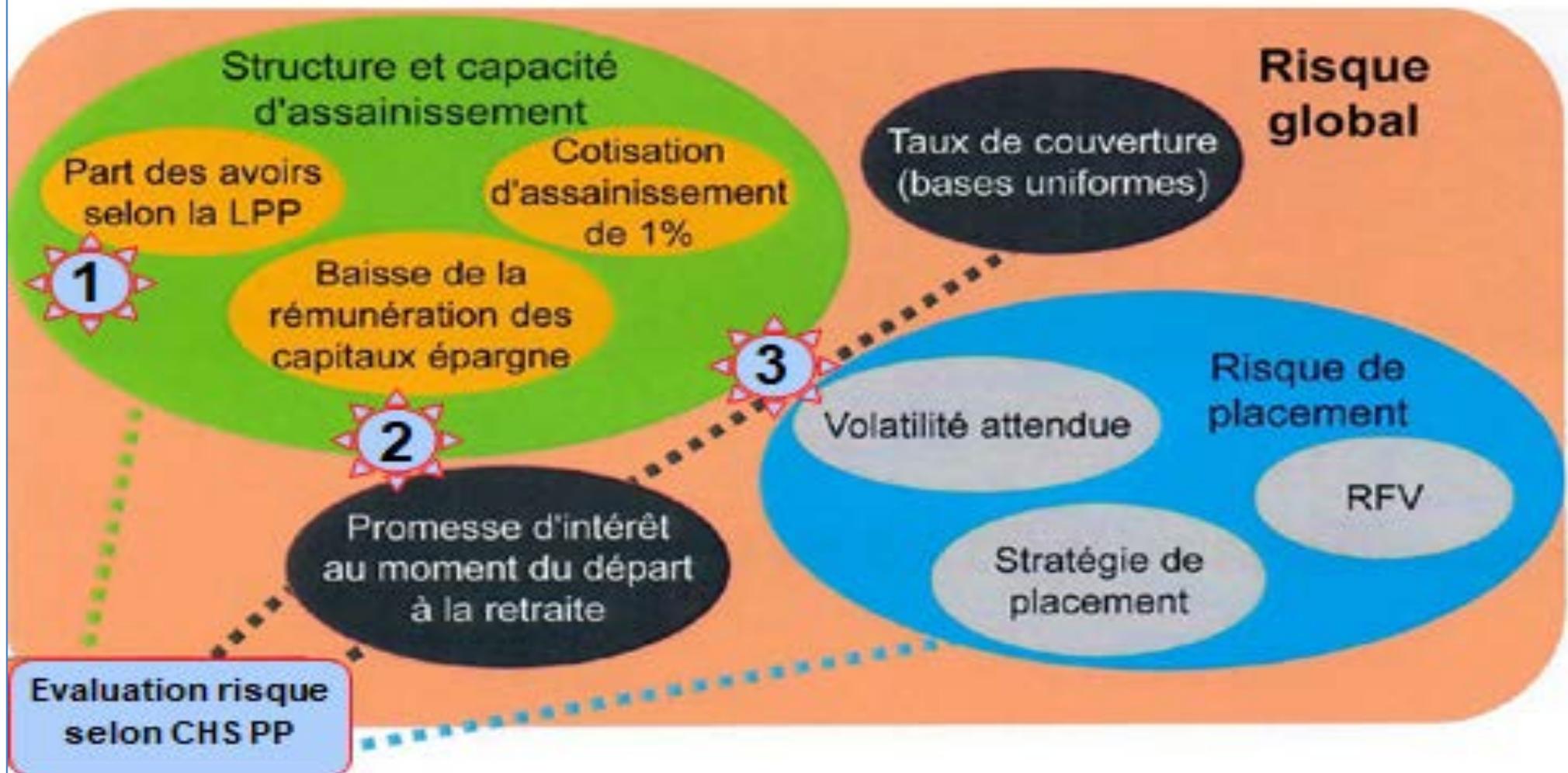
Viabilité du modèle :

Capacité à assurer les équilibres actifs/passifs à long terme.

Les valeurs de référence : quels indicateurs ?
La vue du régulateur.

Evaluation « Risque global IP »

Modèle CHS PP / DTA 5 : 4 grandes thématiques



Les valeurs de référence : quels indicateurs ?

La vue du consultant.

redistribution

- entre assurés cotisant et rentiers

risque d'assainissement

- risque d'évaluation
- risque financier

prestations

- perspective des assurés
- perspective règlementaire

caisse de pension

risques de placement

- conditional Value at Risk
- Value at Risk

coûts

- contributions règlementaires
- contributions d'assainissement

Les valeurs de référence : quels indicateurs ?

La longue-vue ...



Comment évaluer la qualité d'une caisse de pensions ?

(que souhaitez-vous ? -> on s'efforce(ra) de le réaliser...)

- Prestations durablement attractives, et attribuées de manière équitable.
- Gouvernance de conduite et d'investissement de référence, objectivable.
- Marges exploitables et bien exploitées.
- Capacité de risque et d'assainissement.

Les valeurs de référence : quels indicateurs ?

Notre vision.



Quelle ambition pour la FISP ?

- Réponse aux besoins des bénéficiaires
et manière d'y répondre : **Prendre soin.**
- **Qualité et équité des prestations, durablement.**
- Robustesse et fiabilité d'une solution 2^{ème} pilier « partenaire de référence ».
- Capacité à s'adapter aux enjeux évolutifs de la prévoyance professionnelle.

Les valeurs de référence : quels indicateurs ?

Les moyens, à 360° ...



Quels indicateurs pour objectiver ?

« Matrice » :

- Synthèse annuelle : indicateurs clés, quantitatifs et qualitatifs.
niveau et qualité des réponses aux enjeux essentiels.

Quelques valeurs de référence complémentaires :

- Bon à savoir.... Et simple à garder en tête !

Les valeurs de référence :

Les compléments à la matrice : questions / réponses...



**Valeurs de référence : niveau des prestations, modalités d'attribution équitables
Conditions et ressources nécessaires**

<p>Niveau des prestations :</p> <p><i>Pour un financement raisonnable (plan général : 16%)</i></p>	<p>Cotisants actifs</p> <p>Pensionnés</p>	<p>Quel intérêt sur mon compte épargne?</p> <p>Quelle rente d'invalidité ?</p> <p>Quel salaire de remplacement ?</p>	
<p>Modalités d'attribution :</p>	<p>Cohérence, consistance</p> <p>SRP</p> <p>13ème rente</p>	<p>Quel écart de traitement entre bénéficiaires actifs et rentiers ?</p> <p>Quel intérêt sur mon compte épargne?</p> <p>Quelle promesse d'intérêt PI sur ma rente de retraite ?</p>	
<p>Conditions nécessaires : 3ème cotisant et marges</p>	<p>ALM, Expertise actuarielle</p>	<p>Objectif de rendement de la stratégie de placements</p> <p>Autres marges et ressources</p> <p>Probabilité d'atteinte</p> <p>Capacité de risque</p>	<p>i et Volatilité</p> <p>Cotis.</p> <p>RFV/DC</p> <p>DTA5</p>

Les valeurs de référence : quels indicateurs ?

La Démarche en synthèse...



Quelles critiques pour le 2ème pilier ?

Niveau des prestations insuffisantes : taux de conversion, intérêt rémunérant le compte épargne, garanties invalidité/décès

Redistributions croisées indésirables / solidarités inacceptables : les cotisants actifs paient pour les rentiers.

Efficacité économique : frais de structure, fonctionnement et mandataires

Viabilité du modèle : capacité à assurer les équilibres actifs/passifs à long terme

Comment évaluer la qualité d'une caisse de pensions ?

- Prestations durablement attractives, et attribuées de manière équitable
- Gouvernance de conduite et d'investissement de référence, objectivable
- Marges exploitables
- Capacité de risque et d'assainissement

Quelle ambition pour la FISP ?

- Réponse aux besoins des bénéficiaires et manière d'y répondre : **prendre soin**
- Qualité et équité, durablement
- Robustesse et fiabilité de la solution 2ème pilier "partenaire de référence"

Quels indicateurs pour objectiver ?

Matrice, synthèse annuelle : indicateurs, niveaux de réponses aux enjeux essentiels

Quelques valeurs de référence : bon à savoir... Ou à garder en tête !

Les valeurs de référence :
Enseignements.



- Ces résultats, et les comparaisons en faveur de la FISP (plan min LPP, marché global) sont *évidemment* les fruits d'une **Gestion attentive aux budgets de risques, fonctionnement, conformité.**
- Condition d'importance, la **qualité du 3^{ème} cotisant net** détermine le **Niveau global** des prestations, notamment épargne/retraite.
- La stratégie et les moyens mis en œuvre renforcent une **Gouvernance de conduite et d'investissement** bénéfique à **marge nette et équilibre entre actif et passif.**
- Les **revues ALM - et expertises actuarielles - régulièrement actualisées** permettent d'assurer la **cohérence et robustesse du système.**
- Les travaux menés font partie des **objectifs prioritaires et permanents** dans le cadre d'une démarche évolutive **d'amélioration continue.**

L'ensemble de ces mesures **renforcent les capacités du modèle** à servir l'ambition d'un partenaire 2^{ème} pilier engagé à **prendre soin** des assurés.

Gestion des enjeux de relève Conseil de Fondation



- Etape 2019 : suite des rencontre / information avec les délégués intéressés.
- En quelques heures : mieux connaitre l'activité d'un membre du CF.
- Prière de s'annoncer par mail auprès de la direction.

Gestion des besoins des Adhérents Evolution prestations et services.



- Etape 2019 : rencontres Gérant administratif / Adhérent RH au cours du 2^{ème} semestre.
- En quelques heures : mieux connaître les nouvelles possibilités offertes par l'outil IT mis en place par le gérant administratif.
- Suite : réponses adaptées aux besoins de chaque établissement adhérent FISP.

Assemblée des délégués

Ordre du jour – 20 juin 2019



- | | |
|---|--------------------------|
| 1) Introduction. | Président Conseil |
| 2) PV AG. | Président Conseil |
| 3) Présentation comptes, rapport de gestion. | Direction + BfB |
| 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé. | BfB + GiTeC |
| 5) Point de situation et actions. | Direction |
| 6) Divers et propositions individuelles. | Président Conseil |